

Dossier n°14718

SCP Philippe LAUTIER – Thibaut SYLVESTRE

Huissiers de Justice Associés

membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté

OFFICE DE BEZIERS

51 AVENUE JEAN MOULIN

34500 BEZIERS

04.67.28.35.38

PROCES VERBAL

DE

DESCRIPTION DES LIEUX

***L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE DIX NEUF OCTOBRE à 14 heures
30 minutes***

I. DESIGNATION DU BIEN SAISI:

Il s'agit d'un studio cabine situé au rez-de-chaussée de la résidence Agde Marine 2 d'une surface loi Carrez totale de 16,11 m² avec loggia d'une superficie de 4,62 m².

L'entrée de la résidence donne sur la place Agde Marine située à proximité du port de Plaisance du Cap d'Agde.



La façade de la résidence est dégradée côté place.







La façade côté entrée est également dégradée.



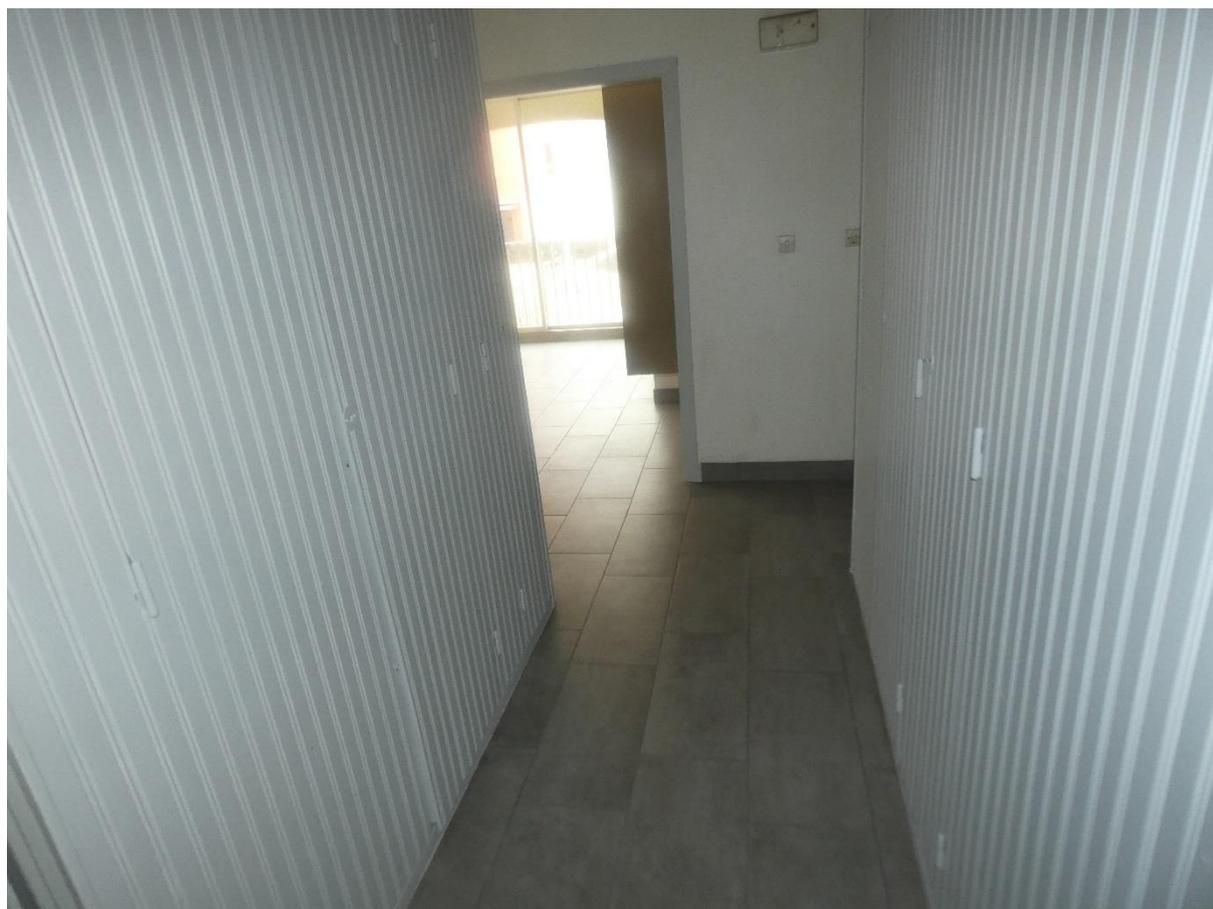




La façade arrière sur laquelle la loggia du studio donne est également dégradée.



Les parties communes de la résidence sont en bon état au rez-de-chaussée.



II. DESCRIPTION DU BIEN:

Pièce à vivre :

La porte d'accès est en bon état général.



Elle donne sur la pièce à vivre.

Le sol est recouvert de dalles PVC, état d'usage, anciennes.



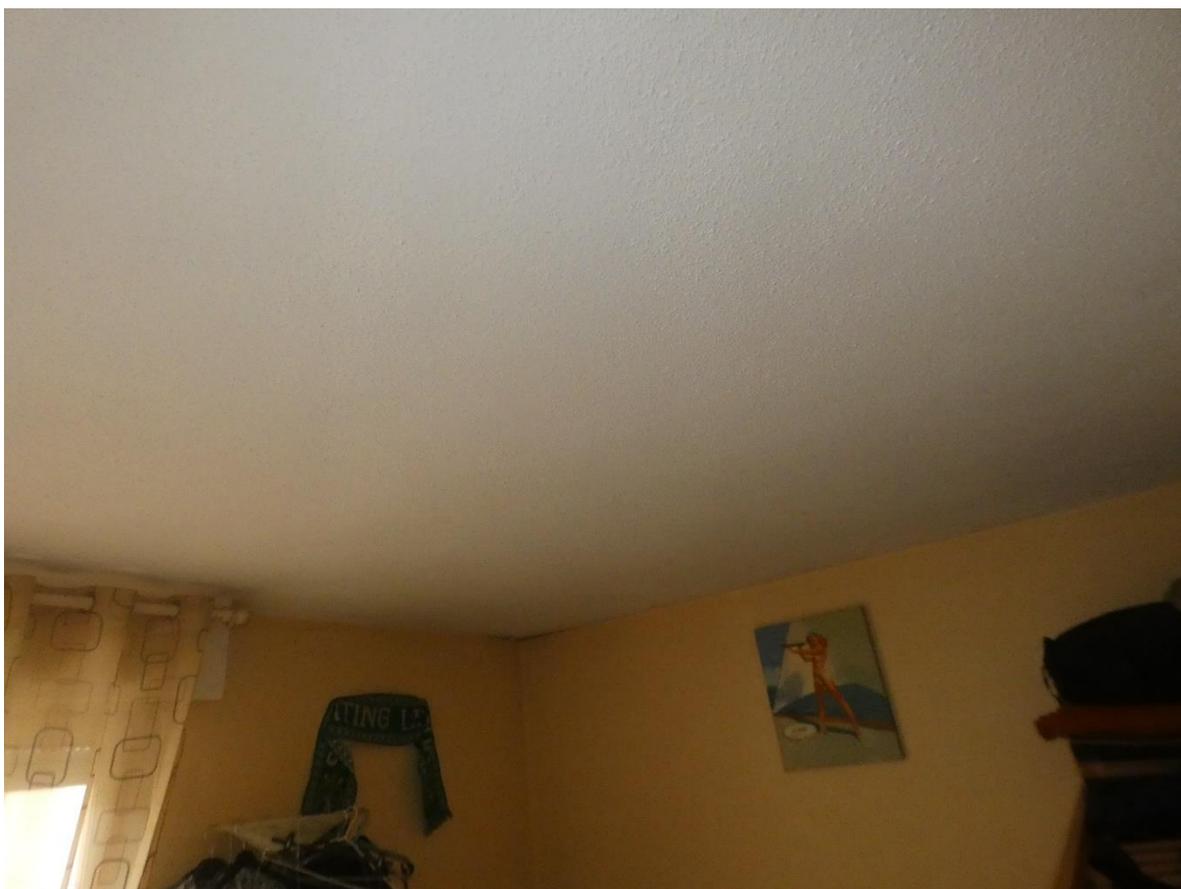


Murs recouverts de gouttelette peinte en orange à l'état d'usage.





Plafond recouvert de gouttelette de couleur blanche.



Dans la partie cuisine, les murs sont à l'état d'usage également.





Présence d'une bouche VMC.

Plafond hors d'état fortement noirci avec de la gouttelette qui s'effrite.





Des auréoles sont visibles.



Une fissure est visible à la gauche de la porte d'accès à la salle de bains.



Présence d'une kitchenette équipée.





Présence au sein de cette pièce côté cuisine d'une fenêtre simple vantail à ouverture à la française et d'une baie vitrée alu équipée d'un volet roulant manuel.



Il est à noter la présence d'un chauffage électrique au sein de cette pièce.

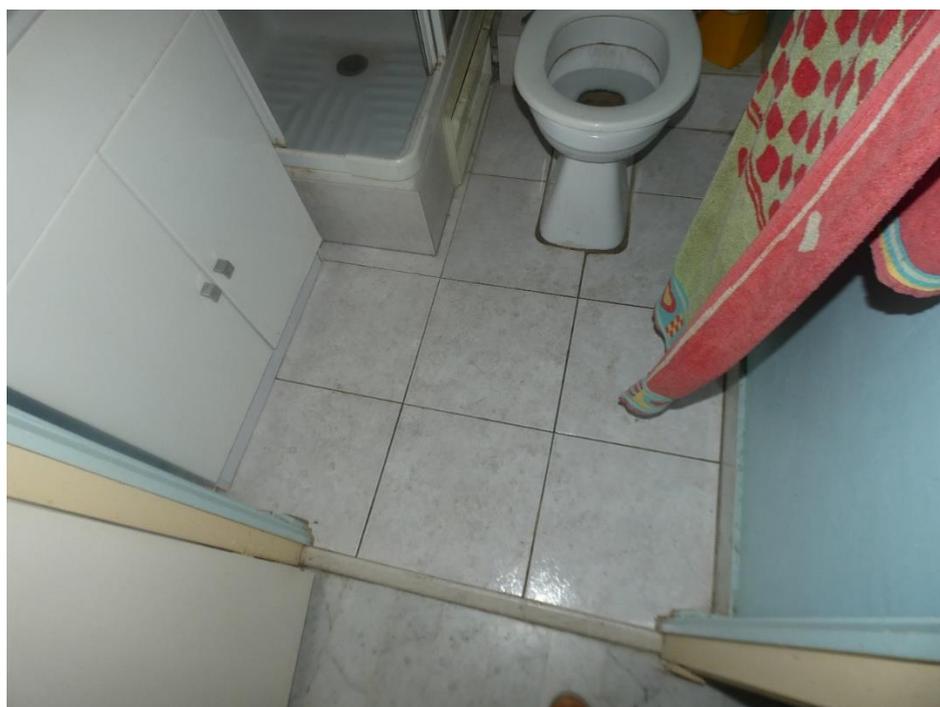
Présence d'un tableau électrique ancien.



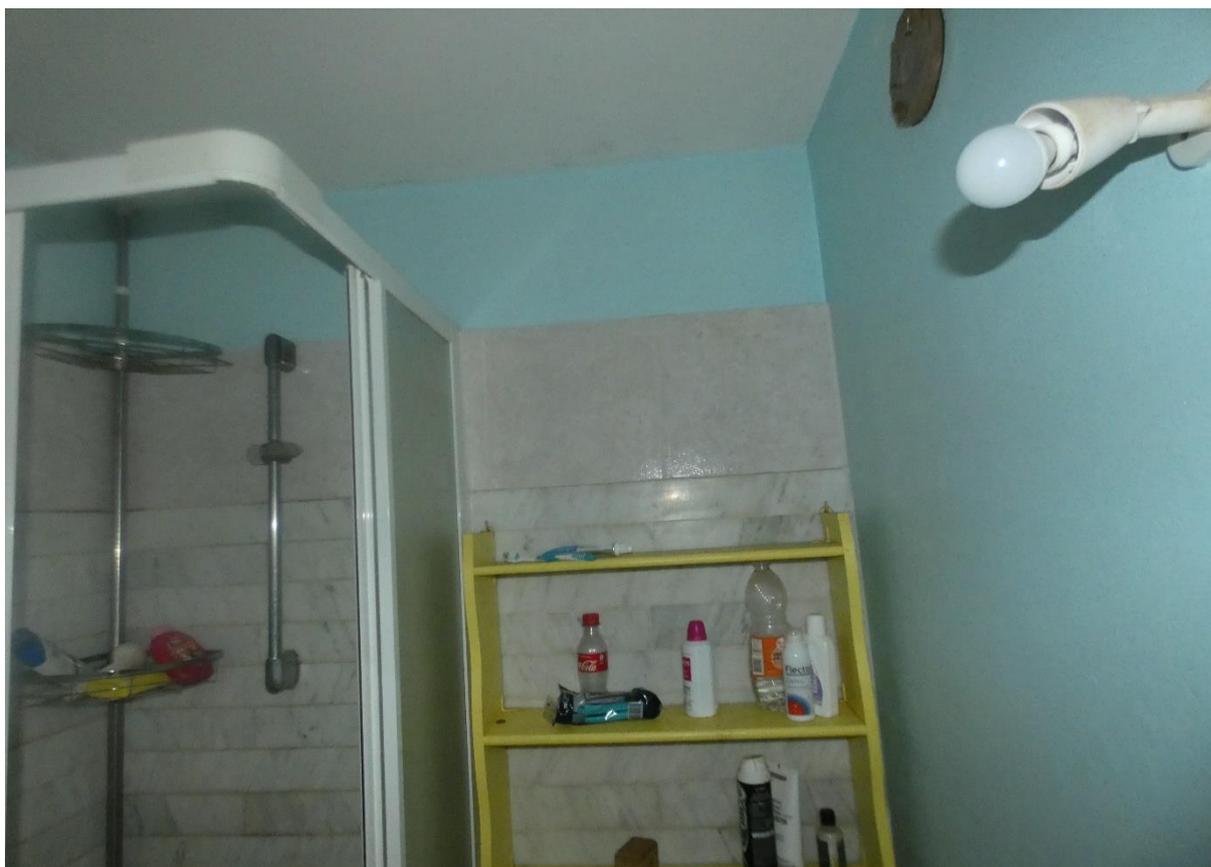
Pièce à usage de salle de bains :

Porte d'accès recouverte de peinture à l'état d'usage.

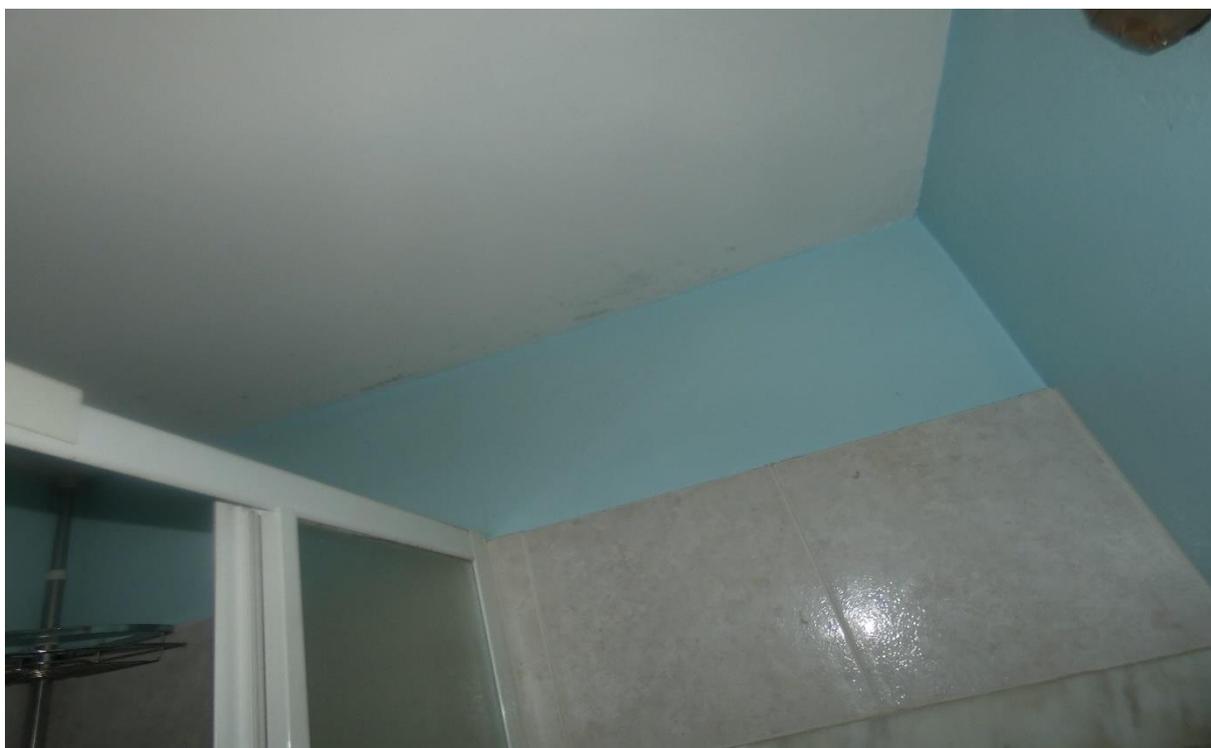
Le sol est recouvert de carrelage de couleur blanche.



Les murs sont recouverts de gouttelette de couleur bleue à l'état d'usage.



Le plafond est recouvert d'une gouttelette de couleur blanche, à l'état d'usage.



Présence d'un meuble sous vasque.



Présence d'une cabine de douche.





Loggia :





III. DESIGNATION DU BIEN SAISI:

Monsieur X me déclare qu'il occupe le logement

IV. SYNDIC:

Le syndic de l'immeuble est l'agence PACUL IMMOBILIER, 1 rue du Docteur Schweitzer, 34300 AGDE.

J'ai constaté ce qui précède dont les 40 photographies ci-dessus reproduites en sont l'illustration.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DU PRESENT : COMME A LA MINUTE

_____oOo_____

Maître Thibaut SYLVESTRE
(Substituant Maître Philippe LAUTIER, empêché)